AVIS DE CONCERTATION PUBLIQUE

Concertation publique réglementaire préalable pour le projet de renouvellement urbain "HOCHE VERSAILLES"

Signé le 15 juillet 2019 pour une durée de 15 ans et sur un périmètre de plus de 1 000 hectares, le contrat de Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) vise la mise en œuvre d'une stratégie d'intervention coordonnée et d'un projet majeur de requalification urbaine du centre-ville de Marseille, indispensable pour ce territoire, cœur de la Métropole. C'est dans ce cadre qu'a été créée la Société Publique Locale d'Aménagement d'Intérêt National « Aix-Marseille-Provence » (SPLA-IN AMP), qui sera chargée de la mise en œuvre des interventions prioritaires, notamment dans le cadre de concessions d'aménagement.

Par délibération de son Conseil d'Administration en date du 11 mars 2022, l'Etablissement Pubic dAménagement Euroméditerrannée a défini les modalités de concertation publique conformément à l'article L. 103-2 du code de l'urbanisme pour le projet de renouvellement urbain "Hoche Versailles".

Ce secteur, priorisé au regard de l'état de dégradation important du bâti privé ancien, a déjà fait l'objet d'études préalables qui permettent aujourd'hui de définir des orientations d'aménagement. La mise en oeuvre de ce projet sera confiée à la SPLA-IN AMP, dans l'objectif d'agir en priorité sur l'habitat ancien dégradé, mais également en vue d'améliorer le cadre de vie des habitants des quartiers concernés.

Une concertation publique est organisée pendant un mois, **du mardi 26 avril au mercredi 25 mai 2022 inclus, sur ce projet.**

A cet effet, les documents explicitant le projet, accompagnés d'un registre permettant de consigner les remarques, questions et observations des habitants et usagers seront mis à la disposition du public aux mêmes dates, dans les lieux public suivants :

Atelier Euroméditerrannée
79 Bd de Dunkerque
13002 Marseille
9h00-16h45

Mairie 2/3
2, place de la Major
13002 Marseille
08h30-12h10 ; 13h10-16h30

Aux mêmes dates, pendant le temps de la concertation, les documents seront également consultables et un registre numérique sera disponible en ligne sur le site internet d'Euroméditerrannée (https://www.euromediterranee.fr/ilot-hoche-versailles).

Deux permanences permettant d'apporter des explications et de répondre aux questions seront assurées par un technicien à la Maison pour Tous Kleber, 16 rue Desaix, 13003 Marseille :

- **Le lundi 02 mai de 09h à 12h**
- **Le vendredi 20 mai après-midi de 14 à 17h**

Une réunion d'information générale est par ailleurs prévue le lundi 17 mai à la MT Kléber de 18 à 20h

Une réunion de concertation est enfin prévue le lundi 23 mai à la MPT Kléber